



## FEMMES et POLITIQUE

Fiche numéro 4 - Février 2019



### L'égalité entre les femmes et les hommes dans la région Lanaudière, poursuivons la route ensemble!

L'égalité entre les femmes et les hommes est aujourd'hui considérée comme une condition essentielle au développement socioéconomique d'une région, d'un pays. Les avancées des trente dernières années peuvent laisser penser que l'égalité est quasi atteinte et qu'il n'y a plus lieu de s'en préoccuper. Pourtant, les réalités des conditions de vie des femmes démontrent qu'il reste encore du chemin à parcourir et qu'une complète égalité ne peut se réaliser qu'avec la contribution de toutes et tous.

**Entre novembre 2018 et mars 2019, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière publie cinq fiches thématiques portant sur un aspect particulier des conditions de vie des Lanaudoises.** Conçues comme des outils pour enrichir les connaissances, ces fiches vous proposent de prendre un temps d'arrêt pour porter un regard éclairé sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région.

**Francine Rivest,**  
coordonnatrice

Dans la région de Lanaudière, des centaines de femmes sont impliquées au sein d'organismes communautaires et bénévoles, de leur syndicat, de diverses instances en santé, en éducation, en développement économique, etc. Leur apport considérable a des retombées sur la qualité de vie des personnes, sur la défense des droits, sur l'organisation des services, etc.

**De plus, plusieurs femmes participent à la vie démocratique en s'investissant en politique.**

En février 2019, la région de Lanaudière compte 143 femmes élues :

- 2 députées fédérales sur 5 comtés
- 5 députées provinciales sur 9 comtés, dont 2 ministres
- 12 mairesses, dont 1 préfète et 1 préfète suppléante
- 124 conseillères réparties dans 57 municipalités

Lors des élections provinciales d'octobre 2018, 27 candidates se sont présentées sur un total de 60 personnes. <sup>(1)</sup>

**Pour en savoir plus, consultez la liste des mairesses et des députées de la région Lanaudière :**

[https://femmeslanaudiere.org/wp-content/uploads/2019/05/1-Femmes\\_élues\\_dans\\_Lanaudiere-30-01-19.pdf](https://femmeslanaudiere.org/wp-content/uploads/2019/05/1-Femmes_élues_dans_Lanaudiere-30-01-19.pdf)



**À surveiller :** En février 2019, le Conseil du statut de la femme publiera un document sur la présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs de la région de Lanaudière.

## Les femmes et les élections provinciales

Lors des élections générales du 1er octobre 2018, 375 femmes ont présenté leur candidature et 53 ont été élues. (2) Ainsi, les femmes représentant 41,6 % de la députation, l'Assemblée nationale atteint la zone paritaire dont le minimum requis est de 40 %.

**Zone paritaire :** Le nombre de **candidates** et de **candidats** ne descend jamais sous le taux de **40 %** et ne dépasse jamais **60 %** en matière de représentation. (3)

**Il a fallu 56 ans pour passer de 1 élue en 1962, madame Claire Kirkland Casgrain, à 53 élues en 2018.**

## Les femmes et les élections municipales

**En 2018, le déficit démocratique des femmes en politique municipale est encore important.** Les femmes occupent 34,5 % des postes de conseillers municipaux et seulement 18,8 % des postes de maires sur les 1 100 conseils municipaux à travers la province de Québec. (4)

Répartition des conseils municipaux selon leur composition hommes-femmes (5)

Composition hommes-femmes	Nombre de conseils municipaux
Moins de 40 % de femmes	673
Entre 40 % et 60 % de femmes (parité)	382
Plus de 60 % de femmes	45
Total	1 100

**Pourtant, on ne vote pas moins pour les femmes que pour les hommes.** En effet, lors des élections municipales québécoises de 2013, on constate que 62,8 % des candidates ont été élues, contre 59,5 % des candidats. (5) Selon les données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, **depuis 2005, le nombre de femmes élues est passé de 24,8 % à 32,3 % en 2017.** (6)

### Aux élections municipales de 2017, au Québec

- 4 046 femmes se sont portées candidates pour occuper un siège au sein de leur conseil municipal, dont 385 aspiraient à devenir mairesses.
- 205 femmes ont été élues mairesses, une hausse de 15 élues depuis 2013.
- 2 358 femmes ont été élues conseillères municipales, une hausse de 154 élues par rapport à 2013.
- 7 femmes ont été élues préfètes. (7)

## L'élection de la préfecture au suffrage universel : une plus grande représentation des femmes au niveau décisionnel de la MRC

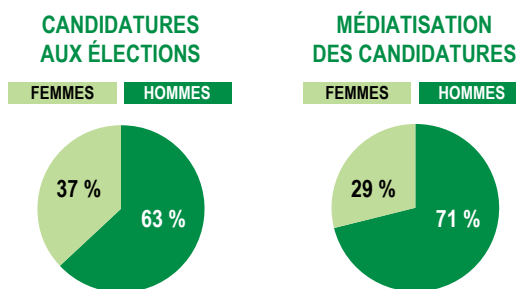
Dans les 87 MRC du Québec, seulement 18 femmes (20,7 %) occupent le poste de préfète. Selon la règle en vigueur depuis 2001, 16 MRC ont fait le choix d'élire leur préfet ou préfète au suffrage universel.

À l'examen du mode de nomination des 18 préfètes, on constate une différence significative (plus de 28 points de pourcentage) entre les préfètes élues au suffrage universel et celles désignées. Il semble donc que les femmes ont plus de chance d'accéder au poste de préfète par suffrage universel que par nomination. (8)

TYPE DE MRC ET MODE DE NOMINATION	NOMBRE TOTAL DE MRC	NOMBRE DE PRÉFÈTES	% DE PRÉFÈTES COMPARÉ AU % DE PRÉFETS
MRC au suffrage universel	16	7	43,75
MRC sans suffrage universel	71	11	15,48
Total	87	18	20,7

## Moins de candidates dans les médias

Plus d'hommes (63 %) que de femmes (37 %) ont présenté leur candidature aux élections municipales. Ceci dit, l'espace médiatique occupé par les candidats (71 %) et celui occupé par les candidates (29 %) présentent des proportions inégales. (9)



**Pour en savoir plus sur la progression du nombre de femmes candidates et élues à l'Assemblée nationale du Québec et sur le portrait des femmes élues, lors des élections municipales de novembre 2017, consultez :**

<https://femmeslanaudiere.org/wp-content/uploads/2019/05/2-StatsElections1870-2018.pdf>

<https://femmeslanaudiere.org/wp-content/uploads/2019/05/3-Portrait-statistique-elections-municipales-2017.pdf>

## À la rencontre de mairesses lanaudoises

Au cours du mois de janvier 2019, quatre mairesses ont été interrogées sur différents sujets concernant leur réalité en tant que femme élue : la manière d'exercer leur leadership, leurs préoccupations pour le développement de leur milieu, les difficultés rencontrées, les actions potentielles pour accroître la participation des femmes à la politique, la parité, etc. Une des mairesses était accompagnée par la directrice générale de sa municipalité.

*Tous les passages en italiques dans la présente section sont des citations extraites de ces entrevues.*

De manière générale, leurs points de vue étaient convergents. De leurs propos se dégage donc un consensus éloquent présenté ci-après sous forme d'une synthèse regroupée par thèmes.

### Faire le saut en politique municipale et comme mairesse

**La proximité** des citoyen.n.e.s en étant à l'écoute et en leur donnant la parole, être en mesure d'apporter un changement dans la vie municipale, insuffler une vision globale et durable du développement du milieu, aller au bout de son implication politique sont autant de raisons mentionnées pour s'engager.

*Ce que j'aime bien de la politique municipale, c'est la proximité! On a le feedback, la rétroaction des citoyens assez rapidement.*

*J'ai eu le goût de la politique municipale parce que j'étais proche des gens.*

*Mon but ce n'était pas de prendre le pouvoir, mais de redonner le pouvoir aux citoyens.*

### Le leadership au féminin

Sans juger la façon de faire de leurs prédécesseurs, elles ont toutes affirmé que la manière d'exercer leur leadership était différente. Elles se décrivent comme moins directives, rassembleuses, transparentes et à l'écoute.

**Former une équipe** et faire circuler l'information à l'ensemble du conseil municipal est une de leurs priorités. Elles ne se voient pas comme *une mairesse qui décide*, mais plutôt comme des leaders qui stimulent la discussion, qui accueillent les opinions convergentes et divergentes, qui cherchent le consensus et les meilleures décisions pour les citoyen.n.e.s et leur municipalité.

*Je ne mets pas mon poing sur la table... Ce n'est pas comme ça que je suis. Je ne travaillerai pas comme un homme.*

*Je suis pas mal plus collaborative. Je ne vais pas arriver en imposant une décision. Je veux respecter mes conseillers qui sont élus également.*

*C'est tout à fait différent!... Quand je suis assise avec les conseillers, mon but c'est de leur donner la meilleure information pour qu'ils puissent prendre la meilleure décision.*

*J'ai un leadership collectif. Je suis là pour le groupe.*

**La concertation, la consultation et la participation** des citoyen.n.e.s et des organismes du milieu est un élément clé de leur façon de faire. Cela se traduit concrètement par des rencontres de consultation ou de planification stratégique, la participation de citoyen.n.e.s à des comités ou des commissions, des tournées d'organismes, la présentation de demandes au conseil municipal, la responsabilisation des citoyen.n.e.s dans la recherche commune de solutions à des problèmes qu'ils ont soulevés, etc.

*Le plus important, c'est le respect des gens, de les écouter.*

*Notre rôle comme femme, c'est aussi ramener la collaboration, la concertation avec tout le monde.*

*La première chose que j'ai faite, j'ai organisé une table de concertation avec tous les organismes et des citoyen.n.e.s pour discuter des priorités pour la municipalité.*

### Un monde d'hommes

*Nous sommes les premières mairesses d'une longue lignée d'hommes!*

**En campagne électorale**, les opinions négatives quant à la présence d'une femme à la mairie ont été inexistantes ou peu nombreuses d'une municipalité à l'autre. Les gens voyaient d'un bon oeil qu'elles soient candidates à cause de leur expérience à titre de conseillère ou pour apporter du changement, de nouvelles idées.

*J'ai aimé aller vers les citoyens. J'avais besoin d'une tape dans le dos... Je savais que les gens me voyaient comme une bonne conseillère, mais je voulais savoir ce que les gens pensaient de moi comme mairesse... J'ai été bien reçue.*

*Quand j'ai fait ma campagne comme mairesse, je n'ai pas vu de freins à mon élection... Au contraire, je pense que les gens étaient prêts à ça... Ils disaient : « Enfin une femme! »*

Toutefois, la réalité est plus nuancée et inégale lorsque les mairesses siègent au niveau des Municipalités régionales de comtés (MRC). Aucun conseil des six MRC n'est paritaire allant de 0 % à 33 % de femmes y siégeant. Une situation bien normale, car il y a moins de mairesses élues (21 %).

Les mairesses disent être bien accueillies à la MRC. Par contre, des différences hommes-femmes peuvent se manifester dans les échanges, le partage des responsabilités et des postes-clés, des remarques sur la connaissance des dossiers, etc. Cependant, toutes considèrent que leur présence y est très importante et fait avancer l'égalité entre les femmes et les hommes.

*Des fois, il y a des propos choquants... « Qu'est-ce qu'elle connaît dans ce dossier? C'est une femme...! »*

*C'est facile de se faire écarté ou de se sentir écarté de certains dossiers.*

*Quand je suis arrivée à la MRC, il y avait des maires qui parlaient beaucoup... Quand je venais pour parler, on manquait de temps, je bafouillais. Maintenant, je suis plus capable de le dire si je me fais couper la parole.*

### Le droit à l'erreur

Les mairesses ont abordé cet aspect avec une grande humilité. Elles reconnaissent avoir besoin de réfléchir, de prendre un certain recul avant de donner une opinion, de s'approprier les dossiers, d'être formées dans des domaines moins connus. Toutefois, elles sentent une pression de la part d'autres maires à la MRC, de la part de quelques conseillers ou même de citoyen.n.e.s pour qu'elles soient toujours très efficaces et performantes.

*Je vais faire mon possible pour répondre et si je ne le sais pas, je vais aller chercher la réponse. Je ne pourrai peut-être pas dire oui à tout, mais si je dis non, je vais être capable de dire pourquoi.*

*On lit plus nos dossiers et on est prête. On manque un peu de confiance, donc on est prête.*

*On n'a pas le droit à l'erreur et à la moindre petite erreur on frappe fort.*

*C'est triste ce qui s'est passé avec la ministre Chassé.*

Le sort réservé à Marie-Chantal Chassé, l'ex-ministre de l'Environnement, a touché plus d'une mairesse. Elles trouvent qu'il est difficile de comprendre pourquoi elle n'a pas reçu plus de soutien de son gouvernement, qu'elle n'a pas eu accès à de la formation sur l'approche avec les médias, qu'elle n'a

pas fait l'objet d'un appui plus soutenu de la part du mouvement des femmes.

### Les actions pour favoriser la présence des femmes en politique

Les personnes rencontrées sont plus ou moins à l'aise avec l'imposition de quotas. Elles suggèrent, par contre, de la formation, du mentorat, du soutien durant les rencontres et quelques autres pistes mentionnées ci-après.

*Il faut outiller les femmes pour qu'elles ne se sentent pas harcelées ou dénigrées dans leur fonction parce qu'elles sont des femmes.*

*Il faut se supporter pour devenir plus forte. Il faut plus s'assumer. Une fois qu'on a plus confiance en nous et qu'on est solide, on va chercher d'autres femmes.*

#### • Conciliation famille/travail/vie politique

*Le plus difficile, c'est de concilier la vie de famille, le travail, la vie politique, la vie sociale.*

Plusieurs femmes impliquées en politique municipale ont des enfants, ont un emploi à temps complet ou partiel. Les plus âgées sont souvent très présentes auprès de leurs petits-enfants. Ces diverses réalités nécessitent des aménagements pour que des femmes aient envie de s'engager. Les mairesses affirment que les mécanismes de participation sont de mieux en mieux adaptés à ces besoins : réaliser les « lac-à-l'épaule » sans hébergement, tenir les rencontres de comités la journée où ces femmes sont disponibles, faire des rencontres de soir et peu les fins de semaine consacrées à la famille, etc.

#### • Démystification et connaissance du rôle de mairesse

Le rôle de mairesse est souvent méconnu et parfois dévalorisé. Celui-ci a évolué et les citoyen.n.e.s n'en sont pas toujours conscients. La participation aux orientations et aux décisions ayant un impact sur le développement de la municipalité, la connaissance du milieu, la reconnaissance par la population, l'investissement dans des domaines qui correspondent à leurs intérêts et qui génèrent des projets stimulants et utiles sont des avantages méritant d'être connus et pouvant être attractifs pour les femmes.

*Il faut faire connaître le rôle de maire pour mieux le valoriser auprès des femmes... Il y a 20 ans, on ne s'impliquait pas socialement. Aujourd'hui, on est un peu partout (scolarité, pauvreté, bouger plus), des choses pas mal plus attrayantes!*

## • Implication dans un comité

La participation citoyenne est un outil de promotion et d'expérimentation de la vie politique municipale. Là où des comités et des commissions font place à des citoyen.n.e.s, ces lieux deviennent une source d'apprentissage et de connaissance de divers dossiers stimulant ainsi l'intérêt de devenir candidates.

*S'impliquer dans un comité citoyen, c'est une belle approche pour continuer en politique municipale.*

## • Valorisation du leadership féminin et de la parité

Plus il y a aura de femmes impliquées en politique municipale, plus d'autres femmes auront envie de le faire. Elles auront l'occasion de voir que les mairesses exercent leur leadership d'une manière différente de celle des hommes et pourront s'identifier plus facilement à ce rôle. À cet égard, les mairesses ont mentionné l'importance de demeurer elles-mêmes, avec leur approche spécifique.

*Moi, je veux être un modèle. Je veux que les petites filles me voient et se disent : « Ça se peut être mairesse. »*

*Le leadership féminin n'est pas vu ou perçu de la même manière. On attire d'autres femmes à se présenter.*

La présence des femmes en politique constitue un pas de plus vers l'atteinte de l'égalité.

*C'est important de le briser ce boy's club et c'est en étant là qu'on va le briser. En étant là, le boy's club n'aura pas le choix de s'ouvrir et de devenir un boy's and girl's club.*

## La parité, j'y gagne!

Depuis 2003, la Table de concertation des groupes de femmes (TCGFL) pose des actions en faveur de la parité au sein des instances. Un guide et des tournées auprès des MRC ont été réalisés. Des instances locales et régionales ont adopté une politique d'égalité et de parité et un plan d'action. Il s'agit des municipalités de St-Calixte, St-Didace, Ste-Marie-Salomé et St-Jacques, L'Épiphanie, Notre-Dame-des-Prairies (NDP) et le Cégep régional de Lanaudière. **Pour en savoir plus,**

[https://femmeslanaudiere.org/wp-content/uploads/2019/05/Guide\\_municipalite\\_parietaire-23avril-2-2.pdf](https://femmeslanaudiere.org/wp-content/uploads/2019/05/Guide_municipalite_parietaire-23avril-2-2.pdf)

*Depuis longtemps, on a la parité au conseil municipal. Celle au sein des comités et des commissions est aussi inscrite dans la politique adoptée en 2016 à NDP... À la direction générale, il y a un homme et une femme. On s'équilibre. C'est la meilleure équipe qu'on peut avoir. On recherche aussi la mixité au sein du personnel.*

## Le Réseau des femmes élues de Lanaudière

Les activités pour soutenir l'augmentation du nombre de femmes en politique ont débuté en 1999 à la TCGFL. Celles-ci ont mené à la création du Réseau des femmes élues de Lanaudière (RFEL), le 8 décembre 2013. Ce dernier a pour mission de favoriser le réseautage des élues dans l'exercice de leur mandat, des ex-élues et des candidates potentielles. **Pour en savoir plus, consultez la Page Facebook du RFEL ou écrivez à [femmeselueslanau@yahoo.ca](mailto:femmeselueslanau@yahoo.ca).**

## Références

- (1) Réseau des femmes élues de Lanaudière. Décembre 2018.
- (2) <https://www.electionsquebec.qc.ca/francais/tableaux/cand-feminine-2018.php>
- (3) Conseil du statut de la femme, La parité en politique, c'est pour quand?. 2015. 6 pages.
- (4) Boivin Martine, Pour une gouvernance équitable : des changements structurels sont nécessaires. Rapport d'analyse comparative entre les sexes +. Récif 02 (Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean). 2018. 94 pages. Récif 02. Sommaire et recommandations. 2018. Page 6.
- (5) <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?aiguillage=-diffuseurs&listeDiff=28&idArticle=25111094461>
- (6) Tremblay : 2014. Cité page 5 dans Dostie-Goulet Eugénie, On voit loin pour notre monde, Des défis qui demeurent importants pour les Femmes, Les préoccupations des élues et élus au sein de la Fédération québécoise des municipalités. 2017.
- (7) Présidents d'élection des municipalités. Tableau compilé par le MAMOT à partir des données obtenues en date du 7 novembre 2017.
- (8) Boivin Martine, idem, page 35.
- (9) Thérberge-Guyon Marianne, Catherine Bourassa-Dansereau et Laurence Morin, Les représentations médiatiques des femmes aux élections municipales. Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM) et Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM. 2018. Sommaire de la recherche. Page 26.
- (10) [https://www.presentezvous.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/portrait\\_statistique\\_elections\\_municipales\\_2017.pdf](https://www.presentezvous.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/portrait_statistique_elections_municipales_2017.pdf)

**Pour en savoir plus, quelques textes intéressants concernant les femmes et la politique :**

[https://femmeslanaudiere.org/wp-content/uploads/2019/05/4-Biblio\\_Femmes\\_et\\_politique30-01-19.pdf](https://femmeslanaudiere.org/wp-content/uploads/2019/05/4-Biblio_Femmes_et_politique30-01-19.pdf)

## Remerciements

### Merci aux personnes et aux organisations qui ont collaboré à l'élaboration de cette fiche

- Audrey Boisjoly, mairesse de Saint-Félix-de-Valois et présidente du Comité femmes et politique municipale à la Fédération québécoise des municipalités
- Suzanne Dauphin, mairesse de Notre-Dame-des-Prairies
- Ghislaine Pomerleau, mairesse de Saint-Liguori et vice-présidente du conseil d'administration de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière
- Véronique Venne, mairesse de Sainte-Marie-Salomé
- Marie-Andrée Breault, directrice générale de la ville de Notre-Dame-des-Prairies
- Lisette Falker, chargée de projet pour le Réseau des Femmes Élues de Lanaudière

## Rédaction

Martine Fordin et Danielle Forest, agentes de recherche

## Coordination et orientations du contenu

### Les membres du comité Partenariat de la TCGFL

Francine Rivest, Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière

Patricia Rivest, Comité condition féminine du Conseil central Lanaudière-CSN

Mélissa Roy, Centre d'intégration professionnel de Lanaudière

## Graphisme

Diane Masse

Cette fiche est rendue possible grâce au soutien financier du Secrétariat à la condition féminine.

Secrétariat  
à la condition  
féminine

Québec 



Table de concertation  
des groupes de femmes  
de Lanaudière

Fondée en 1991, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière est un regroupement régional de défense collective des droits des femmes. Elle favorise la participation du mouvement des femmes au développement socioéconomique de Lanaudière, en vue d'améliorer les conditions de vie et de santé des Lanaudoises, et ce, dans une perspective d'égalité entre les sexes.

Pour joindre la TCGFL :

450-752-0049

<http://www.femmeslanaudiere.org/>

Adresse courriel : [tcgfl@bellnet.ca](mailto:tcgfl@bellnet.ca)

Copyright © 2018 Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière. Tous droits réservés.

**SURVEILLEZ LA PARUTION DE  
LA 5<sup>E</sup> FICHE EN MARS 2019**